

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin, le conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Le Maire.

Etaient présents : M. PICARD Ch., M. JACQUART M., Mme LUPART D, M. Ph DELAPORTE, M. LEPERE G., Mme FIORILE M, Mme PETTE Ch., M SAUVAGE J.L., Mme CARON S., M. LECAT-LOYER M., Mme RIMBAULT H., M. VICAINNE R

Etaient absents(es) : Mme FOURDRAIN A, M LONGUET W, Mme BERNARD C.,

Pouvoirs : M LONGUET W donne pouvoir à Monsieur VICAINNE R., Mme BERNARD C donne pouvoir à M. LECAT-LOYER M

Ouverture de séance à 18h30

Secrétaire de séance : Delphine LUPART

ORDRE DU JOUR :

- Détermination par vote des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales

Délibération 23 2026 Election des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales
--

Une communication de la préfecture a été reçue à ce sujet. Extrait : « arrêté préfectoral fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à élire ou à désigner dans chaque commune du département de la Somme pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026 ».

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur JACQUART.

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu [l'instruction n° IOMA2308397J](#) du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (*en attente de la nouvelle instruction*)

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 27 septembre 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ; soit 4 titulaires et 3 suppléants.

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. DELAPORTE, M. LEPERE et Mme RIMBAULT, Mme CARON. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués titulaires

Les candidatures enregistrées :

Jean-Luc SAUVAGE

Michael JACQUART

Christian PICARD

Michael LECAT-LOYER

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Jean-Luc SAUVAGE 14 voix, - M. Michael JACQUART 14 voix, - M. Christian PICARD 13 voix
- M. Michael LECAT-LOYER 13 voix

M. Jean-Luc SAUVAGE, M. Michael JACQUART, M. Christian PICARD, M. Michael LECAT-LOYER ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

c) Election des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

M. Gérard LEPERE
Mme Christèle PETTE
Mme Delphine LUPART

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Gérard LEPERE 14 voix
- Mme Christèle PETTE 14 voix
- Mme Delphine LUPART 13 voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

N. Lecat-Loyer
Po.